

BULLETIN

BAVOIS

COMMUNAL

Février 2024





ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue du Collège 14
Tél. 024/441.46.43
greffe@bavois.ch
habitants@bavois.ch
bourse@bavois.ch
www.bavois.ch
Natel voirie 079/951.54.73

<u>GREFFE :</u>	Lundi	09h00-11h45
	Mardi et jeudi	09h00-11h45 et 14h00-16h30
<u>CONTROLE DES HABITANTS :</u>	Lundi	09h00-11h45
	Mardi et jeudi	09h00-11h45 et 14h00-18h00
<u>BOUSIERE :</u>	Lundi	09h00-11h30
	Mardi	09h00-11h30 et 14h00-16h30
<u>DECHETTERIE :</u>	Lundi	10h00-11h00
	Mercredi	19h00-20h00
	Samedi	10h00-12h00

* * * * *

Nous sommes au regret de vous informer du départ de notre boursière Muriel Bovet après 9 ans au service de notre commune. Elle a choisi de nous quitter pour poursuivre sa carrière dans une autre commune.

Elle est remplacée par Alyssa Jan à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre administration.

* * * * *

Nous félicitons une fois encore M. Olivier Agassis pour son entrée au Grand Conseil en tant que député. Nous lui souhaitons une belle suite de carrière politique et sommes heureux que notre village puisse à nouveau compter un de nos citoyens au sein de cette belle institution. Nous sommes persuadés que M. Agassis saura préserver nos intérêts comme il le faisait déjà lorsqu'il siégeait à la municipalité de Bavois.

* * * * *



Nous remercions infiniment toutes les personnes qui ont participé aux fenêtres de l'Avent. Ces jolies décorations et illuminations à travers le village ont contribué à mettre un peu de joie et d'animations en cette période de l'Avent.

* * * * *

ADMINISTRATION



Décisions du Conseil communal : les décisions suivantes ont été prises par le Conseil communal lors de sa séance du mardi 12 décembre 2023.

Point 2 Approbation du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2023

Le Conseil a approuvé le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2023.

Point 4 : Budget 2024

Le Conseil communal a décidé :

- d'approuver le budget 2024 avec un excédent de charges de Fr. 220'167.--
- de décharger la commission de gestion et finances de son mandat.

* * * * *



CHIENS – Recensement obligatoire

Dans le cadre du recensement cantonal, et en application de l'article 9 de la Loi sur la Police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Bavois informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au greffe municipal jusqu'au 28 février :

- Les chiens acquis ou reçus en 2023
- Les chiens nés en 2023 et restés en leur possession
- Les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2023 (pour radiation)
- Les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Les indications suivantes sont encore nécessaires : la race, la couleur de la robe, la date de naissance, la date d'acquisition, le lieu de provenance, le carnet contenant le numéro de la puce électronique.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

La détention de chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

Identification

Tous les chiens doivent porter à leur collier le nom et l'adresse du propriétaire. Il est rappelé que l'identification par puce électronique est obligatoire pour tous les chiens acquis ainsi que les chiens nouveau-nés.

Vaccination contre la rage et déplacements à l'étranger

La vaccination antirabique des chiens n'est pas obligatoire en Suisse mais reste recommandée. Elle est exigée pour les déplacements à l'étranger. Tout animal de compagnie (chien, chat, furet) doit être muni d'un passeport, délivré par les vétérinaires, pour voyager dans les pays de l'UE.

ADMINISTRATION

50

Résultat contrôle radar à Bavois : un contrôle a été effectué par la Gendarmerie le 15.12.2023 à la Route de Chavornay :

423 véhicules contrôlés, 9 conducteurs dénoncés

Le taux d'infractions à Bavois est de 2.13 %

Le taux d'infractions du canton pour la période en cours est de 2.21 %

Pour la sécurité de tous veuillez respecter les limitations de vitesse.

* * * * *

AGENDA

- 25.02 Concert de la Société de Musique de Bavois-Chavornay à 10h30
Repas à 12h45 à la grande salle (détail sur l'annonce)
- 02 et 03.03 Le Chœur mixte « L'Avenir » organise des concerts avec trois chœurs
Samedi à 20h et le dimanche à 17h (détail sur l'annonce)
- 03.03 Election fédérale
- 05.03 Séance du Conseil communal à 20h15 à la grande salle

* * * * *

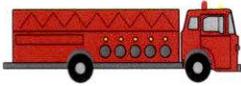


FC BAVOIS

Sa	03.02.24	15.00	FC Meyrin	FC Bavois I	Match préparation à Meyrin
Me	07.02.24	20.15	Yverdon Sport FC II	FC Bavois I	Match préparation à Champagne
Sa	10.02.24	11.00	Foot Région Morges II	MJOR YL C	Match préparation à Lonay
Sa	10.02.24	15.00	FC Bulle	FC Bavois I	Match préparation à Bulle
Ma	13.02.24	20.30	Vevey-Sports II	FC Bavois II	Match préparation à Vevey
Sa	17.02.23	16.00	SC Cham	FC Bavois I	Reprise championnat
Lu	19.02.24	20.15	FC Cheseaux	FC Bavois II	Match préparation à Prilly
Ve	23.02.24	20.00	FC Lutry	FC Bavois II	Match préparation à Lutry
Sa	24.02.24	14.00	FC Renens	MJOR YL C	Match préparation à Renens
Sa	24.02.24	15.00	FC Bavois I	Etoile Carouge FC	
Lu	26.02.24	20.00	FC Le Talent	FC Bavois II	Match préparation à St Barthélémy
Ve	01.03.24	20.30	FC Renens	FC Bavois II	Match préparation
Sa	02.03.24		FC Stade Lausanne-Ouchy	MJOR YL C	Match préparation à Vidy
Di	03.03.24	14.30	SR Delémont	FC Bavois I	

* * * * *

MEMENTO



ECA 118
Intoxications 145
Centre social régional 024/557.76.76



Gendarmerie 117
Service ambulance 144
Centre médico-social, Orbe
058/450.30.30

Office régional de placement 024/557.79.70

Agence assurances sociales (AVS, subsides assurances, etc.) Orbe 024/557.77.00

Etat civil cantonal 024/557.07.07

* * * * *



PHARMACIES DE SERVICE



Les numéros affichés sur la liste ci-dessous ne sont pas ceux d'urgence. Le patient ne pourra pas contacter directement la pharmacie. Il faut **obligatoirement appeler la centrale des médecins de garde** qui transmettra la demande urgente à la pharmacie via un numéro d'urgence et qui demandera au pharmacien de garde de prendre contact avec le patient dans les 15 minutes.

Vous trouverez les pharmacies de garde du Nord Vaudois en suivant le lien <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/impots/formulaires-directives-et-baremes/en-ci-apres>. <http://www.sos-pharmacie.ch/>

A titre indicatif, la liste des pharmacies de garde (elles peuvent être modifiées).

Ve 26.01-Je 01.02	du Sapin, Vallorbe	021/843.10.25
Ve 02.02-Je 08.02	Sun Store, Cossonay	058/878.50.00
Ve 09.02 – Je 15.02	La Croisée, Cossonay-Ville	021/861.11.52
Ve 16.02 – Je 22.02	La Venoge, Penthaz	021/861.15.86
Ve 23.02 – Je 29.02	Sun Store, Orbe	058/878.57.90
Ve 01.03 – Je 07.03	du Mont-d'or, Vallorbe	021/843.35.35
Ve 08.03 – Je 14.03	Centrale, Orbe	024/441.31.40

* * * * *

LES CULTES

Horaires des cultes : www.chavornay.eerv.ch. Renseignements : 021/331.56.97

Dimanche 4 février	Chavornay	10h00
Dimanche 11 février	Corcelles, cène	10h00
Dimanche 18 février	Bavois, 50 nuances de cultes	17h00
Dimanche 25 février	Essert-Pittet, graines de vies	10h00
Dimanche 3 mars	Culte dans la paroisse Orbe-Agiez	

* * * * *



ELECTION FEDERALE DU 3 MARS 2024

Les électrices et électeurs en matière fédérale sont convoqués pour le scrutin du **dimanche 3 mars 2024** pour :

- 1. Initiative populaire du 28 mai 2021 « Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13^e rente AVS) ».**
- 2. Initiative populaire du 16 juillet 2021 « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes) ».**

Tout citoyen suisse âgé de 18 ans révolus, domicilié dans la commune, inscrit au rôle des électeurs et pourvu du matériel officiel, a le droit de participer au scrutin.

L'électeur qui n'a pas reçu tout ou partie du matériel ou, qui l'a égaré, peut le demander au greffe municipal **jusqu'au jeudi précédant le scrutin.**



Vote par correspondance : les votes par correspondance retournés par voie postale doivent être affranchis par l'électeur (attention changement de tarifs) et parvenir au greffe au plus tard le vendredi qui précède le scrutin.

Seuls les votes déposés à la commune et dans la boîte aux lettres, prévue à cet effet (à côté de celle de l'administration), n'ont pas besoin d'être affranchis et peuvent être déposés jusqu'au **dimanche à 11h** au plus tard.

Vote au bureau de vote : les électeurs qui choisissent de voter au bureau de vote doivent se munir du matériel reçu : **carte de vote obligatoire.**

**Le bureau de vote (Administration communale) sera ouvert
Dimanche 3 mars 2024 de 10h00 à 11h00**

RAPPEL marche à suivre :

- La carte de vote doit être signée et porter la date de naissance complète.
- L'enveloppe jaune devra être fermée après y avoir glissé les bulletins de vote.
- La carte de vote ne doit en aucun cas être mise dans l'enveloppe de vote jaune
- La carte de vote et l'enveloppe jaune sont à glisser dans l'enveloppe de transmission
- En cas de besoin, l'enveloppe de transmission officielle peut être remplacée par une enveloppe privée, portant l'adresse du greffe

* * * * *



Elections paroissiales 10 mars 2024

**La paroisse a urgemment
besoin de vous pour
continuer à vivre et exister !**



Devenez membre du Conseil
paroissial !

Information et annonce de candidature
auprès de la pasteure, Emmanuelle
Jacquat, 076 306 19 75



CONCERTS ANNUELS 2024



SOCIETE DE MUSIQUE DE BAVOIS - CHAVORNAY

Direction : Jean-Sébastien Cottens

Dimanche 25 février 2024

Repas-Concert

Grande salle de **Bavois**

Concert 10h30 – Repas 12h45

Ouverture des portes 09h45

Inscription obligatoire : délai au 14.02.2024

smbc7273@gmail.com ou [079/813.38.12](tel:0798133812) (le soir)

Fr. 40.00 par personne



Samedi 23 mars 2024

Concert sans repas

Grande salle de **Chavornay**

Concert 20H00

Ouverture des portes 19h30

Entrée libre



CONCERTS ANNUELS 2024



SOCIETE DE MUSIQUE DE
BAVOIS - CHAVORNAY

MENU DU 25 FEVRIER 2024

- Salade
- Jambon avec gratin dauphinois
- Dessert
- Café

Fr. 40.00

Fr. 1.00 par année d'âge jusqu'à 15 ans

Inscription obligatoire : délai au 14 février
2024

STATION DE LA PLAINE SIMOND SA - OUVERTE 24/7

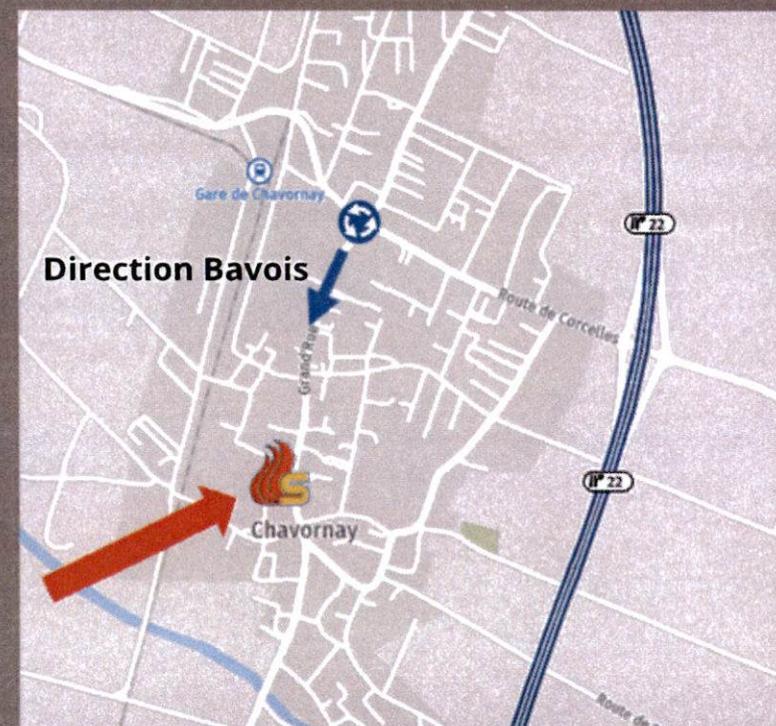
AU CENTRE DU VILLAGE DE CHAVORNAY, DIRECTION BAVOIS 

Nous avons décidé de rénover la station afin de mieux vous servir.

Des travaux et perturbations sont à prévoir le 18 décembre.

PRIX ATTRACTIF

- Accès facile et sécurisé
- Rabais promotionnel et temporaire pour marquer et accompagner nos voeux de bonne année



Grand'Rue 29, Chavornay

Info sur www.simondsa.ch ou numéro gratuit au **0800 80 25 80**

Après 35 ans de direction du chœur mixte L'Avenir de Bavois,

Jean-Marc Poulin a décidé de poser sa baguette.

A cette occasion, 3 chœurs se réunissent pour 2 concerts exceptionnels !

Passage de témoin... après 35 ans de direction

Trois Choeurs ...Une Fête!

Petite Suite Romande de René Falquet
et florilège de chansons

Samedi 2 mars 2024 à 20h

Dimanche 3 mars 2024 à 17h

Grande salle de Bavois



Réservation: secretaire@avenir-bavois.ch



Informations et renseignements sur www.avenir-bavois.ch